

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SECLIN**

SÉANCE DU MARDI 13 DECEMBRE 2022

PRESENTS :

Mme RACHEZ, Vice-Présidente
Mmes, FRACKOWIAK, et SAIELLI, Administratrices
Mrs. CARLIER, CHARLET, LELIEVRE, VALLEGANT
Administrateurs.

EXCUSES :

M. CADART, Maire, Président
Mme BAEYENS, administratrice
Mrs. CORBEAUX, MILLE, VANDENKERCKHOVE, Administrateurs

ABSENTE :

Mme BISEUR, administratrice

PROCURATION :

Mr VANDENKERCKHOVE donne procuration à Mme RACHEZ
Mr MILLE donne procuration à Mr CARLIER

**OBJET : CONVENTION DE MISE EN PLACE DE L'OUTIL DE CHARGEMENT ILEVIA
DES PROFILS 65 ANS ET PLUS NON IMPOSABLES**

DELIBERATION N°7

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 13 DECEMBRE 2022**

**CONVENTION DE MISE EN PLACE DE L'OUTIL DE CHARGEMENT
ILEVIA DES PROFILS 65 ANS ET PLUS NON IMPOSABLES**

Jusqu'au 31 janvier 2016, ILEVIA financé par la Métropole Européenne Lille octroyait aux personnes de + de 65 ans non imposables sur les revenus **la gratuité sur l'ensemble des déplacements en métropole lilloise bus, métro, tram et autocars.** Depuis le 1^{er} février 2016, la carte pass pass n'est plus gratuite. Les personnes âgées de + de 65 ans et non imposables, doivent obligatoirement passer au CCAS afin de charger le profil qui permet de bénéficier de tarifs préférentiels.

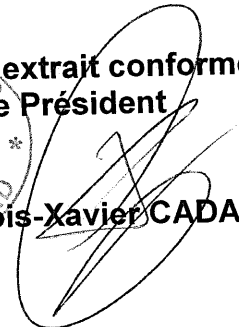
- ✓ Abonnement de 7€75 mensuel (au lieu de 62€)
- ✓ Ou 10 trajets à 12€25 (au lieu de 15€40)

Les achats de trajets se font directement à ILEVIA, ou aux points PASS PASS (P.M.U. LE FLANDRE ou LECLERC librairie presse).

L'application actuelle qui nous permettait de charger les profils sur les cartes Pass Pass étant désormais dépassée, un nouvel outil plus performant va être déployé. Ce déploiement n nécessite l'établissement d'une convention.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE A L'UNANIMITE

D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention jointe

**Pour extrait conforme
Le Président**

François-Xavier CADART

Certifié exécutoire compte tenu
De la télétransmission en Préfecture le :
Et de la publication le :